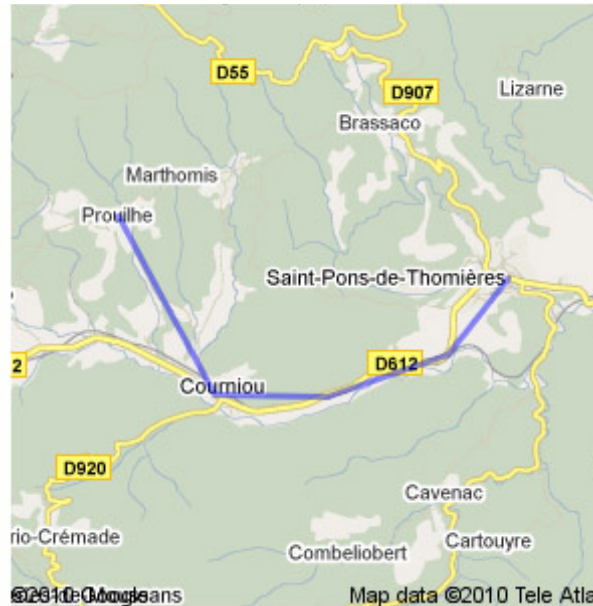


## Le plan d'accès



En quittant la D612 à la sortie du village de Courmieu, faire 2 km direction Prouilhe. L'entrée de l'exploitation se trouve en bord de route, juste avant les poulaillers.

## Le CIVAM Bio 34

Le CIVAM\* Bio 34 est le groupement des agriculteurs biologiques de l'Hérault. Il a été créé en 1986.

Ses missions sont :

- d'accompagner le développement de la production biologique,
- de participer à l'organisation des filières,
- de promouvoir les produits biologiques.

Plus d'infos sur [www.civamagrobio34.asso.fr](http://www.civamagrobio34.asso.fr)  
[www.bio34.com](http://www.bio34.com)

\* Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural



*Journée d'information et de diffusion des connaissances*

*Diversification par la mise en place d'un atelier de volailles de chair bio*

**Le vendredi 26 novembre 2010**  
**de 8h30 à 13h à Courmieu les Grottes (La ferme du Somail)**



**CIVAM BIO 34**  
Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta - CS 50023  
34875 LATTES cedex



## Présentation

Les trajectoires à moyen ou long terme des petites exploitations bio de l'Hérault révèlent souvent des choix stratégiques de diversification des ateliers de production. Les exploitations qui ont su mettre en place des systèmes de commercialisation en circuits courts (vente directe surtout), ont l'opportunité de commercialiser une diversité de production auprès de leur clientèle.

Sur les marchés, la volaille bio est souvent très demandée en raison de l'insuffisance de l'offre locale bio. La mise en place d'un poulailler bio permet également de réaliser une diversité de production (poulets de chair, pintades, chapons, etc.).

De plus, l'atelier peut présenter des complémentarités avec les productions végétales en place (résidus de cultures, invendus).

Les objectifs de cette journée seront ainsi d'aborder:

- Le dimensionnement de l'atelier d'élevage de volaille bio par rapport aux débouchés,
- La conception et l'installation des bâtiments d'élevage en accord avec la législation et la réglementation européenne de l'agriculture biologique,
- L'approvisionnement en intrants (aliments, litière, soins vétérinaires) conformes au règlement de l'agriculture biologique,
- L'organisation de l'abattage, du conditionnement et la distribution de la volaille.

## Le programme

**8h30** : Accueil des participants

**9h – 13h** : Visite de l'élevage et participation aux travaux quotidiens.

Discussion et échanges autour des thématiques suivantes :

- Aspects technico-économiques
- Réglementation sanitaire
- Filières de commercialisation en vente directe
- Questions diverses

**Intervenant** : Thierry Blondelle (La Ferme du Somail)

**13h** : Pot de l'amitié et repas tiré du sac (pour celles et ceux qui le souhaitent)



**Pour toute information,  
vous pouvez contacter  
le CIVAM Bio 34 au 04 67 06 23 90  
contact@bio34.com**



**Bulletin réponse**

**à renvoyer avant le 19 novembre 2010**

Madame, Monsieur

Adresse

Tél.

Fax

E-mail

Participera

Ne participera pas

à la journée volailles de chair le vendredi 26 novembre à 8h30 à Courniou les grottes (participation gratuite)

**Si vous souhaitez rester manger le midi, merci de prévoir un repas tiré du sac**

A renvoyer au :  
CIVAM BIO 34

Maison des Agriculteurs B - Mas de Saporta - CS 50023 - 34875 LATTES cedex  
Fax : 04 67 06 55 75 Tél. : 04 67 06 23 90

E-mail : contact@bio34.com – Site : www.civamagrobio34.asso.fr